



COMMUNE DE CORNAUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GENERAL

Lundi 23 janvier 2023 à 19h00

Vice-président : M. Willy Schärer
Secrétaire : M. Adnan Askandar

Sont présents : 21 membres du Conseil général
4 membres du Conseil communal
M. Claude Rocchetti, administrateur
Mme Yolande Fehlbaum, rédactrice du procès-verbal

Excusés : Mme E. Fernandez
Absents : MM. J. Matthey-de-l'Endroit, B. Sütö
La Presse : Mme I. Nicolet-dit-Félix
Public : 1

Légende :

CC = Conseillers communaux	PDC = plan directeur cantonal	ZAC=zone artisanale et commerciale
CG = Conseil général	PDR = plan directeur régional	
CF = Commission financière	PAL = plan d'aménagement local	
CE = Conseil d'Etat	ZUD = zone d'utilisation différée	
CU = Commission de l'urbanisme		
CSI-TP = Commission des services industriels		
CEnv. = Commission environnement		
CEC = Commission des études et constructions		
CFSS = Commission du feu, de salubrité et de sécurité publique		
CNatAg = Commission des naturalisations et agrégations		

Le vice-président ouvre la séance à 19h05 avec les salutations d'usage.

Lecture de l'arrêté de validation de proclamation d'un conseiller général en la personne de M. Balázs Sütö.

1. Appel

M. A. Askandar : secrétaire, procède à l'appel.

Sont présents : 20 conseillers généraux + le vice-président sur 24

La majorité absolue est de : 11

2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. Rappel de l'ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2022
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un (e) conseiller (ère) communal (e) en remplacement de M. Olaf Makaci, démissionnaire
5. Rapport concernant la vision de l'Exécutif sur le futur communal
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 305'000.00 pour l'établissement du Plan d'Aménagement Local (PAL), rapport à l'appui
7. Lettres et pétitions
8. Motions et propositions
9. Communications du Conseil communal
10. Interpellations et questions
11. Divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. Nomination d'un (e) conseiller (ère) communal (e) en remplacement de M. Olaf Makaci, démissionnaire

Le vice-président ouvre la discussion :

M. Y. Rollier (PS) : *Le PS tient à remercier sincèrement, M. Olaf Makaci, pour ses années de fonction en tant que conseiller communal.*

De nouvelles opportunités professionnelles ont mis prématurément fin à son mandat, avant le terme de la législature.

Les dossiers traités par M. Makaci ont été menés à bien et n'étaient, de loin, pas simples à gérer. Il s'est investi sans compter, a collaboré étroitement avec les commissions concernées par les projets tels que le CAD, l'éclairage public et bien d'autres encore.

Nous lui adressons nos chaleureux remerciements et lui souhaitons plein succès pour son avenir.

M. Y. Rollier (PS) : *Le groupe socialiste a l'honneur de vous présenter Mme Lina Veliz, comme conseillère communale.*

Lina Veliz Aguilar Schopfer, de nationalité équatorienne, mère d'un enfant et citoyenne de Cornaux depuis 2017. Avec un parcours professionnel atypique. Lina s'est intéressée très jeune à la politique et rêvait de devenir maire de sa ville. Elle a débuté en tant qu'assistante législative de la présidence du Congrès national. Très rapidement elle s'est fait repérer par différents partis et elle accepte le rôle de coordinatrice de campagne présidentielle de toute la province de Pichincha en Equateur (2.2 moi d'habitants).

Elle arrive en Suisse en 1997 et met, entre parenthèse, ce rêve pour devenir maman. Depuis 2007 Lina travaille en tant que responsable et manager dans différentes entreprises du canton de Neuchâtel, dans l'industrie horlogère. Nous accordons toute notre confiance à Mme Veliz pour reprendre, dans l'urgence, ce poste de conseillère communale. Le groupe socialiste sera à son entière disposition pour l'aider dans ses diverses études de dossiers lors de cette fin de législature. Nous souhaitons force et courage à notre collègue et amie, Lina.

Merci de votre attention.

Le vice-président : pas d'autres propositions. On passe au vote.

- Mme Lina Veliz est élue conseillère communale à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Mme L. Veliz : Je vous remercie tous. Comme le savez, ma langue maternelle n'est pas le français mais je me débrouille pas mal.

*Monsieur le vice-président,
Mesdames, Messieurs, cher collègues, cher public.*

Vous m'avez confié la responsabilité de conseillère communale, je vous remercie pour votre confiance et je travaillerai de toutes mes forces pour me montrer à la hauteur de ce mandat qui m'honore.

C'est d'abord une émotion personnelle que je ressens et sans aucun doute une émotion collective, partagée par vous toutes et tous.

Je me réjouis évidemment aussi de poursuivre mon chemin en compagnie des plus anciens, qui vont avoir un rôle important à jouer pour m'accompagner dans cette mission. J'espère que je serai une bonne élève.

Cornaux est désormais mon village de cœur avec son histoire et sa beauté. Mon intégration ne s'est pas faite toute seule, j'ai été adoptée et accompagnée par vous tous.

Toutes ces bonnes intentions m'ont motivée à m'investir pour le village. Je souhaite conserver mes valeurs qui seront mes bases pendant la période de ce mandat. J'aimerais avoir une pensée pour mon fils et mon époux, qui vont devoir partager leur mère et leur épouse pendant cette période.

*Je finirai avec cette citation : (Henry Ford)
« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est une réussite ».*

Merci de votre attention.

5. **Rapport concernant la vision de l'Exécutif sur le futur communal**

Le vice-président ouvre la discussion :

M. C. Baudet (PLR) : *Le groupe PLR a pris connaissance du rapport qui expose la vision du CC. Le groupe PLR tient à remercier chaleureusement le CC pour ce rapport. Nous estimons toutes et tous qu'il s'agit d'un document intéressant. Je relève toutefois que quelques bémols ont été émis par une partie de notre groupe. Dans l'état actuel, le document présente un ensemble de projets à la Prévert. A entendre tant les CC que les CG, ce document risque de rester dans un tiroir. Dans l'état actuel, il s'agit plus d'un résumé du PAL que d'un document qui présente une stratégie. En effet, il nous semble délicat d'en tirer une ou plusieurs lignes de force. De plus, les projets ne présentent ni de temporalité, ni leurs impacts sur des axes de développement pour notre commune (par exemple : les impacts en matière de mobilité, d'enseignement, de développement pour nos commerçants ou encore les impacts financiers).*

Afin d'obtenir un document digne d'intérêt et de supprimer les bémols que je viens d'évoquer, nous avons identifié quelques bécarres. Le groupe PLR se tient à la disposition des CC afin d'en discuter et de retravailler ce document. »
Merci de votre attention.

M. A. Messerli (PS) : *Le groupe du PS a pris connaissance du rapport du Conseil communal concernant la vision de l'Exécutif sur le futur communal.*

Tout d'abord, merci au CC de répondre à une demande récurrente formulée par la Commission financière ainsi que par certains membres du CG.

C'est un premier palier, un premier pas, ce document nous fournit une liste de vœux, de projets, de tâches à réaliser. Pour créer une cohérence entre ces différents objets, une phase de réflexion s'impose encore.

Un mécanisme pour mesurer et évaluer les performances et les progrès accomplis en matière de vision politique devrait être mis en place afin d'exposer la stratégie d'engagement et s'assurer ainsi que les citoyens soient informés et impliqués dans le processus.

Les différentes commissions du CG restent à disposition pour soutenir le CC dans ces démarches.

Merci de votre attention.

6. Demande de crédit d'investissement de CHF 305'000.00 pour l'établissement du Plan d'Aménagement Local (PAL), rapport à l'appui

Le vice-président ouvre la discussion :

Mme C. Salzmann Silva (CC) : *Comme tout le monde n'est pas membre de la Commission PAL ou Financière, nous vous informons, qu'entretemps, nous avons reçu un courrier du Canton qui nous octroie une subvention de CHF 20'000.00 pour l'établissement de ce PAL.*

M. A. Messerli (CF) : *Le rapport du Conseil communal relatif à une demande d'un crédit d'investissement de CHF 305'000.- pour l'établissement du plan d'Aménagement Local (PAL) nous est parvenu le 5 janvier 2023.*

Les membres de la Commission financière se sont rencontrés le 18 janvier pour analyser en détail le rapport du CC.

Afin d'intégrer les projets en cours d'étude dans une vision cohérente et d'harmoniser les différents instruments d'aménagement du territoire en fonction des nouvelles législations en vigueur cette demande de crédit se justifie pleinement.

La Commission financière propose de soutenir l'arrêté tel qui nous est soumis.

Merci de votre attention.

M. J.-L. Décrevel (Commission PAL) : *C'est à la majorité que la commission PAL accepte le crédit d'investissement nécessaire à l'établissement du plan d'aménagement local.*

Le montant alloué devra permettre de sélectionner, suite à un appel d'offres, le bureau d'urbanisme à même de fournir les prestations amenant à l'élaboration du dossier final du plan d'aménagement local.

Afin d'établir les offres comparatives les bureaux soumissionnaires ont reçu de la commune :

- *La pré étude validée par le SAT*
- *Le règlement de la procédure d'appel d'offre*
- *Le cahier de charges fixant les modalités du projet.*

C'est, sur la base de ces documents, qu'ils doivent établir et transmettre leurs soumissions, ces dernières seront évaluées dans une procédure d'adjudication.

Afin de mener à bien cet important et conséquent projet aux multiples implications, le CC est soutenu techniquement par M. Oppliger, architecte conseil de la commune, ainsi que par un représentant du bureau « Espace libre » qui officie en tant que mandataire d'appui du CC et des commissions.

Au niveau politique plusieurs commissions seront sollicitées (PAL, financière, urbanisme entre autres).

Il est également nécessaire que la population soit également partie prenante de ce projet.

Finalelement l'ensemble du projet sera suivi par un comité de pilotage qui comprend, 2 membres du CC, un membre du CG, ainsi que l'architecte conseil et le représentant du bureau Espace libre.

Cela représente beaucoup d'intervenants et de participants. C'est pourquoi, la commission PAL tient à rappeler que le crédit d'investissement est accordé au conseil communal, et que c'est à lui qu'il incombe d'en assurer la réalisation dans le cadre du crédit alloué, ceci afin de présenter un dossier final, pour acceptation au conseil général.

Merci de votre attention.

M. A. Askandar (PS) : Le lundi 16.01.2023, à 19h00, nous nous sommes retrouvés avec le groupe du parti socialiste de Cornaux afin de préparer le Conseil général de ce soir.

Nous avons étudié la demande de crédit pour réaliser le plan d'aménagement local de notre village et notre conseillère communale Mme Claudine Salzmänn Silva a pu répondre à nos questions.

Etant donné que c'est une obligation légale pour notre commune et afin de garantir la réalisation du plan d'aménagement local de la commune, le PS de Cornaux soutient cette demande de crédit de CHF 305'000.00.

Merci de votre attention.

Mme P. Leutwiler (PLR) :

Suite à notre séance du lundi 7 janvier 2023, nous avons lu et pris acte de ce rapport très complet. La question est venue concernant le remboursement de cette somme. Selon l'article 2 de l'arrêté : la somme sera amortie au taux de 10 % l'an à charge du chapitre 79000 Aménagement du territoire. Notre parti accepte à la majorité cette demande de crédit de CHF 305'000.00.

Merci de votre attention.

→ Au vote, l'entrée en matière est acceptée l'unanimité.

La parole n'étant pas demandée, le président procède à la lecture de l'arrêté y relatif.

→ Celui-ci est accepté à l'unanimité

7. Lettre et pétitions

Le vice-président : procède à la lecture du courriel reçu de Mme Ermidas Fernandes l'informant de sa démission de la Commission SLC.

8. Motions et propositions

Néant.

9. Communications du Conseil communal

Mme I. Weber (CC) : Lors du dernier CG, votre autorité avait interpellé le CC au sujet d'une action en faveur de la population et des commerces concernés par les travaux qui ont été entrepris dans le village. Le CC s'est rapidement penché sur cette proposition et lors de ses réflexions, il a tenu à élaborer un projet qui permettrait de remercier dignement les commerces « de bouche » du centre village ainsi que l'ensemble de la population pour leur patience et leur compréhension tout au long de ces années de travaux. Une solution est en cours d'élaboration et sera tout prochainement annoncée à la population.

Merci de votre attention.

